



politique | monde | social | économie | enquête | société | faits divers | justice

Sûreté nucléaire : « Stop à la politique de l'autruche »



(PHOTO: R. LA PROVENCE / NOSETTO.)



(LP/MATTHIEU DE MARTIGNAC.)

L'écologiste Michèle Rivasi est inquiète de voir qu'« EDF milite pour une prolongation de la vie de ses centrales jusqu'à soixante ans (ici celle de Nogent-sur-Seine, Aube), ce qui permettrait à la compagnie de repousser à plus tard le coût du démantèlement ».

ENVIRONNEMENT. Michèle Rivasi, députée européenne Europe Ecologie-les Verts, a pu voir en avant-première la version non définitive du rapport de la Cour des comptes sur le coût réel de l'énergie atomique en France.

Les opposants à l'atome pointent depuis des années l'opacité du coût réel de l'électricité nucléaire made in France. Un flou que la Cour des comptes s'apprête, elle aussi, à pointer du doigt : d'après « la Tribune », les sages de la rue Cambon soulignent dans un projet de rapport, qui doit être rendu public le 31 janvier, les « incertitudes importantes » qui pèsent sur ce sujet sensible. La Cour réclame des « devis réalistes » sur la gestion des déchets de longue durée et une expertise indépendante des charges de démantèlement des centrales, estimée à plus de 22 Mds€ alors qu'EDF n'en a officiellement provisionné que 15,8. Ancienne patronne de Greenpeace et créatrice de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Cnirad), la députée écologiste européenne Michèle Rivasi a eu accès à la version non définitive de ce rapport et déplore que la Cour n'évalue pas le coût réel de l'ensemble de la filière.

Pourquoi pensez-vous que le rapport de la Cour des comptes ne va pas assez loin ?

MICHELE RIVASI. La Cour des comptes n'aborde ni l'hypothèse du coût d'une sortie du nucléaire, ni les questions relatives à la sûreté des installations, ni les différents scénarios possibles de démantèlement des cen-

trales. Or, deux logiques s'affrontent qui n'aboutiront évidemment pas à la même facture : d'un côté l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de nombreux élus plaident pour un remplacement progressif des vieux réacteurs par des centrales de nouvelle génération de type EPR. De l'autre, EDF milite pour une prolongation de la vie de ses centrales jusqu'à soixante ans, ce qui lui permettrait de maintenir un coût relativement bas du kilowattheure mais surtout de repousser à plus tard le coût du démantèlement.

💧💧 La facture sera colossale

EDF a mis de côté en 2010 plus de 15 Mds€ pour démanteler les 58 réacteurs français...

On est loin du compte. EDF estime que le coût du démantèlement revient à 15 % du prix d'investissement d'une centrale. Mais, en Angleterre, on parle d'un minimum de 35 % et l'on évoque un coût total de 60 Mds€ pour le démantèlement des onze premières centrales britanniques. En fait, EDF fait des projections au doigt mouillé et a à peine commencé le démantèlement des plus vieux réacteurs. Plus inquiétant, aucune filière de stockage n'a été prévue pour accueillir les déchets des anciennes centrales à graphite gaz.

La catastrophe de Fukushima coûtera plus de 100 Mds€

Fin novembre, le gouvernement nippon chiffrerait pour la première fois les conséquences de la catastrophe de Fukushima à 48 Mds€. Mais c'était avant que l'on n'apprenne qu'il faudrait quarante ans pour démanteler le site nucléaire. La seule décontamination des zones irradiées (pulvérisation des bâtiments, terres à décontaminer, déchets à déplacer...) coûtera à elle seule 10 Mds€. Et la facture ne s'arrête pas là : on parle désormais de plusieurs centaines de milliards

d'euros pour l'indemnisation des entreprises et des habitants contraints d'évacuer leur logement dans la zone contaminée. « Fukushima pourrait coûter au Japon entre 100 et 600 Mds€, évalue Michèle Rivasi. Or de nombreux experts estiment aujourd'hui qu'un accident grave risque d'arriver en France dans les vingt ans à venir. Mais en termes d'assurances, seulement 600 M€ sont provisionnés pour couvrir un accident grave dans une centrale française ». **FM**

La facture pour remettre à niveau nos centrales est-elle sous-évaluée ?

Avant Fukushima, EDF avait évalué le coût de remise à niveau de nos 58 réacteurs à 40 Mds€. A la suite des nouvelles prescriptions de l'ASN, EDF estime, à la louche, que ça coûtera 10 Mds€ de plus, mais la Cour des comptes est sceptique et elle a raison. Il faut réparer des fissures dans certaines cuves, construire une salle de commandes bunkerisée et des unités diesels d'ultime secours dans chaque centrale... la facture finale pour nos 19 centrales sera colossale.

La Cour pointe aussi le coût de gestion des déchets de longue durée...

Le coût du futur centre de stockage en profondeur de Bure (*Meuse*) est passé de 15 à 35 Mds€. Le problème est qu'on n'avait jamais envisagé au départ de démanteler les centrales ni qu'il faudrait un jour stocker des résidus hautement radioactifs. On a d'ailleurs commencé par jeter les déchets en mer. Aujourd'hui, nos centrales produisent chaque année 1 200 tonnes de combustible usé. Mais comme tout n'est pas recyclé, 4 tonnes de plutonium supplémentaires s'accumulent chaque année dans les piscines de l'usine de retraitement de la Hague (*Manche*), en attente de refroidissement. J'espère que la Cour des comptes évaluera aussi le surcoût lié à la construction d'enceintes de confinement pour protéger ces piscines d'un accident ou d'un attentat.

On vous sent sceptique sur la portée de ce rapport de la Cour des comptes ?

Ce n'est qu'une vision comptable qui se contente de regarder le nucléaire sans intégrer tous les coûts cachés de cette filière et les stratégies d'évolution envisagées pour le futur. Moi, j'attends de savoir où est l'argent provisionné par EDF et si les contribuables devront payer en cas d'accident grave. A droite comme à gauche, pendant des années, on s'est contenté de crier cocorico quand on évoquait le nucléaire sans se poser les vraies questions. Arrêtons la politique de l'autruche.

PROPOS RECUEILLIS PAR

ERWAN BENEZET ET FREDERIC MOUCHON